



31 483 habitants
Département du Val de Marne
Chef-lieu d'arrondissement
Membre de la Métropole du Grand Paris
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
525 agents communaux

RECRUTE

UN JARDINIER (H/F)

Contrat de remplacement

Reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, sa nouvelle vitalité économique et urbanistique, la Ville de L'Hay-les-Roses (31 483 habitants, Sous-Préfecture du Val-de-Marne) s'inscrit dans une dynamique forte portée par son exécutif. Partie prenante dans le développement du Grand Paris (arrivée de la Ligne 14 du métro), elle œuvre au renforcement de son attractivité, au renouvellement de ses politiques publiques et à la modernisation de son administration afin d'optimiser les services rendus à ses concitoyens.

Au sein du service Parcs et Jardins du Centre Technique Municipal, le/la jardinier(ère) assure sous la responsabilité du responsable de secteur et en équipe, les travaux d'entretien et de création sur les différents secteurs.

DESCRIPTION DES MISSIONS

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS

- Tondre les espaces gazonnés (tondeuses autotractées et autoportées)
- Tailler les haies et arbustes (cisaille à moteur, cisaille à main)
- Ramasser les feuilles (souffleuse à moteur, râteau à feuilles)
- Débroussailler (débroussailleuse à moteur)
- Planter les annuelles, vivaces, arbustes, arbres en haies, massifs ou isolés
- Concevoir et réaliser tous types de végétalisation (engazonnement, prairie, fleurissement)
- Pailler les sols
- Désherber manuellement, arroser et suivre l'entretien général des massifs
- Ramasser les déchets
- Contrôler l'entretien du matériel
- Tenir à jour les carnets d'entretien
- Rendre compte à sa hiérarchie des anomalies rencontrées sur le terrain et savoir la respecter

PARTICIPER A LA REALISATION DES PROJETS AVEC LE RESPONSABLE DE SECTEUR

- Participer à l'élaboration et la réalisation des plans de fleurissement
- Participer à l'amélioration globale du cadre de vie par le renouvellement végétal

PARTICIPER AUX TRAVAUX DE POLYVALENCE DES SERVICES TECHNIQUES

- Participer au montage et démontage du matériel des manifestations publiques
- Contribuer aux opérations de déménagement des locaux
- Participer aux activités de déneigement

Le/la jardinier(ère) maîtrise les techniques courantes d'entretien et de créations en espaces verts. Il/elle connaît le matériel courant utilisé et les règles de sécurité, de manipulation et d'entretien de base y afférent. Il/elle respecte le port des Equipements de Protection Individuel et les consignes transmises par sa hiérarchie.

Il/elle est autonome sur son poste et apprécie le travail en équipe.

Créativité, disponibilité, sens du service public, assiduité sont des qualités indispensables pour réussir sur ce poste

HORAIRES

Horaires annualisées : 35 heures hebdomadaires du 1er octobre au 31 mars
 40 heures hebdomadaires du 1er avril au 30 septembre

Du 1er octobre au 31 mars

Lundi au jeudi : 08h00 – 12h00 / 13h00 – 16h45

Vendredi : 08h00 – 12h00

Du 1er avril au 31 mai

Lundi au jeudi : 07h00 – 12h00 / 13h00 – 16h45

Vendredi : 07h00 – 12h00

Du 1er juin au 30 septembre

Lundi au jeudi : 06h00 – 12h00 / 13h00 – 15h00

Vendredi : 06h00 – 12h00

PARTICULARITES

Port des équipements de protection individuels (EPI)

Mobilité sur le territoire communal (respect des règles de circulation, stationnement, sécurité, attitude adaptée)

Permis B obligatoire

Disponibilité requise

RISQUES PROFESSIONNELS

Conduite de tondeuse autoportée (R372m catégorie 1)

Utilisation d'outils vibrants, tranchants, bruyants (règles de sécurité, EPI)

Travail en extérieurs y compris par conditions météorologiques difficiles

Travail sur la voie publique

POSTE A POURVOIR : Dès que possible

Vous bénéficierez au sein de notre collectivité d'une rémunération statutaire, d'un régime indemnitaire, d'une prime de fin d'année, du CNAS, de titres restaurants (option facultative), d'une participation à une mutuelle labellisée.

Ce poste étant à temps complet (37h30), vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels et de 15 jours de RTT (journée de la solidarité imposée le lundi de Pentecôte).

Recrutement par voie contractuelle.

Si vous souhaitez postuler, adresser votre candidature de préférence par mail, à l'attention de Monsieur le Maire : recrutement@ville-lhay94.fr